

Parcours identitaires croisés : Le cas des immigrants originaires de l'Asie du Sud au Québec

Anna Maria Fiore

Doctorante en études urbaines
Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, culture et société¹



Synergies Inde n°3 - 2008 pp. 19-40

Résumé : *Les communautés immigrantes sont des constructions sociohistoriques qui se transforment au fil de l'interaction sociale. Au Québec, microcosme francophone en Amérique du Nord, les groupes originaires de l'Asie du Sud présentent des modèles complexes. Nous explorerons leurs transformations avec les témoignages de leurs leaders communautaires. Ces groupes relativement récemment établis se concentrent dans des quartiers de la métropole montréalaise. Ils vivent un certain isolement et même une discrimination en raison de barrières linguistiques, socioéconomiques et religieuses. Paradoxalement, ils construisent, notamment, à travers leur réseau communautaire, des ponts avec leur nouveau milieu. Ils créent ces liens sociaux, entre autres, par le biais d'activités sociales et culturelles comme l'illustre le cas de la Fondation Kala Bharati. Des identités sud-asiatiques multiples postmigratoires se construisent aussi combinant des traits de la culture d'origine et de la société hôte.*

Mots-clés : *Communauté immigrante - Identité - Liens sociaux - Asie du Sud - Québec*

Abstract : *The immigrant communities are sociohistoric constructions which transform themselves continuously through social interactions. In Quebec, French microcosm in North America, the immigrant groups from India and South Asia are complex models. We explore their social transformations through the account of their community leaders. Those groups relatively newly established in Quebec are concentrated in some Montreal neighbourhoods. They are isolated and discriminated given the existence of linguistic, socioeconomic and religious barriers. Paradoxically, they construct, through their community network some bridges with the host society. They created social links, notably with cultural activities as for example the Kala Bharati Foundation. Furthermore, multiple new south Asian immigrant identities construct themselves combining cultural features of their homeland and of their host society.*

Key word : *Immigrant community- Identity - Social links - South Asia- Quebec*

Préambule

Mon premier contact avec l'*indianité* au Québec remonte à la fin des années 1980 alors que je travaillais en région éloignée dans le Grand Nord. J'avais été

accueillie par un couple d'enseignants. Le mari venait de l'Inde et la jeune femme était Canadienne française. Une communication harmonieuse unissait ce couple bien adapté aux conditions de vie difficiles de cette région nordique. Je me souviens d'un souper symbiotique où nous avons dégusté de l'outarde et des *chapatis*, ces petites galettes indiennes. Leur accueil chaleureux a été un modèle de cet esprit du don si bien décrit par Jacques T. Godbout (1992). Plus tard, une seconde rencontre s'est produite dans un contexte totalement différent, caractéristique cette fois de l'urbanité nord-américaine. C'est à Montréal, dans le quartier Parc Extension, au cœur de la région métropolitaine la plus importante du Québec que je l'ai à nouveau croisée. Ce petit quartier, enclavé et défavorisé, est paradoxalement un « coin du ciel »² où des groupes originaires de différents pays du monde cohabitent, partagent des services, structurent la vie communautaire locale. C'est à partir de là que mes premiers questionnements de recherche ont été formulés.

1. Les identités indienne et sud-asiatique: des origines à la diaspora

1.1 Notre approche de recherche

Les communautés ethniques ne sont pas immuables. Ce sont des construits sociohistoriques et identitaires en constante transformation (Juteau, 1999). Les identités indiennes et sud-asiatiques constituent des cas de figure énigmatiques, une culture de la complexité selon le sociologue indien Khilnani, un millefeuille culturel et religieux pour le prix Nobel d'économie Amartya Sen (Thureau-Dangin, 2006). Elle est le résultat d'un brassage de cultures indiennes et arabomusulmanes millénaires auxquelles se sont ajoutées, avec la colonisation, les cultures européennes. Cette identité s'est structurée par la permutation de certains traits sociétaux vernaculaires et occidentaux, surtout britanniques, mais aussi portugais et français (Jaffrelot, 2006) Avec la décolonisation, la grande diversité culturelle et religieuse du sous-continent s'est affirmée avec la création de plusieurs États-Nations comme l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka. L'identité sud-asiatique continue donc de se construire de plain-pied dans la modernité et même la postmodernité.

Cette identité se restructure non seulement au sein du sous-continent de l'Asie du Sud, mais aussi en diaspora selon les conditions d'immigration des différents groupes et les contextes politiques et culturels des pays hôtes. La diaspora indienne par exemple compte quelque 22 millions de personnes réparties dans tous les continents (Thureau-Dangin, 2006). Le Canada est l'un des pays d'établissement important. Ce texte porte sur l'histoire migratoire des Sud-Asiatiques dans l'une des provinces canadiennes : le Québec. Nous tenterons de voir si les populations sud-asiatiques sont en voie de devenir une communauté, soit un groupe distinct ayant le sentiment d'avoir une histoire commune ou un certain degré d'organisation collective (Bilge, 2004), à travers les témoignages de leurs leaders communautaires.³

Pour comprendre les facteurs à l'origine de la structuration de l'appartenance communautaire des immigrants originaires de l'Inde au Québec, nous ferons un bref retour historique sur leur contexte socio-politique prémigratoire et

postmigratoire car nous considérons, dans une perspective constructiviste de l'ethnicité, que ceux-ci jouent un rôle crucial dans l'émergence des communautés immigrantes.

Le *paradigme constructiviste* de l'ethnicité conçoit en effet la communauté comme le fruit d'un bricolage identitaire continu. Dans le cas de la formation des communautés immigrantes, une série de facteurs peuvent entrer en ligne de compte. On identifie des éléments d'ordre endogènes propres au groupe comme la langue, l'origine ethnique et la religion. Ce processus est cependant loin d'être passif, les individus et les groupes participent à leur définition en choisissant une série de marqueurs symboliques leur apparaissant importants qui vont permettre d'établir des *frontières ethniques*. Ces dernières sont des constellations de traits culturels qui différencient les groupes les uns des autres (Barth, 2004[1969]). De plus, des facteurs exogènes entrent aussi en ligne de compte dans la formation des communautés immigrantes comme les politiques des États hôtes, la discrimination, le racisme et le contexte international, notamment dans le cas des Noirs et des Arabes (Eid, 2007).

Les communautés immigrantes sont donc des construits sociohistoriques liées tant à des facteurs objectifs qu'à des éléments subjectifs. Ces communautés changent aussi au fil des interactions sociales continues qu'elles ont avec différents groupes (Barth, 2004[1969]). Ces interactions contribuent à faire varier leurs frontières ethniques. Elles induisent aussi de nouvelles *métamorphoses* identitaires, et forgent des appartenances plus complexes.

1.2 Points de convergences identitaires entre les Sud-Asiatiques et les Canadiens-français

Le Québec est une nation francophone minoritaire dans une Amérique du Nord majoritairement anglo-saxonne. La structuration des communautés immigrantes y aurait la particularité de se réaliser dans le contexte d'une société encore à la recherche d'elle-même, comme le déclarait le sociologue Gérard Bouchard.⁴

Le cas de la structuration communautaire des immigrants originaires de l'Inde au Québec est assez singulier. Malgré le fait que ces immigrants aient une plus grande familiarité avec la culture britannique à cause de leur passé colonial, il existe, selon nous, des points de convergence entre les cultures et les cheminements identitaires et politiques des Sud-Asiatiques et des Canadiens-français. Dans une perspective anthropologique, mentionnons tout d'abord des traits culturels qui relèvent de leur ontogenèse historique. Les deux peuples sont de souches indo-européennes comme en témoignent, par exemple, plusieurs mots hindis et français de racines communes. De plus, les immigrants originaires de l'Asie du Sud et les Canadiens-français partagent un certain nombre de traits communs concernant la place de la religion dans leur définition identitaire, nous y reviendrons plus loin.

Outre ces traits culturels anciens, les Sud-Asiatiques et les Canadiens français ont aussi en partage des cheminements historiques et politiques semblables. Tous deux se sont démarqués à l'époque contemporaine par une volonté de sécession

par rapport au colonialisme britannique. Les pays de l'Asie du Sud et le Québec ont cherché à devenir des nations à part entière par des moyens démocratiques. Ils avaient d'ailleurs un projet national similaire : créer des nations modernes se distanciant d'un passé traditionnel où le religieux avait eu une forte emprise. Paradoxalement, cet élan de libération nationale s'est accompagné d'une volonté de protéger, de valoriser et de réinterpréter certains éléments de leurs traditions culturelles notamment la langue, la culture et la musique.

Le cheminement des Sud-Asiatiques et des Québécois a connu des épisodes critiques. En Inde, en dépit du message de non-violence de Gandhi, l'indépendance s'est réalisée au prix de milliers de morts, puisqu'au même moment, la partition érigea de nouvelles frontières nationales fragmentant la péninsule indienne sur une base religieuse notamment avec la création du Pakistan, État islamique. Néanmoins même après leur séparation, les deux pays sont demeurés très diversifiés au plan linguistique, culturel et religieux. Les identités indiennes et pakistanaïses continueront leur construction en opposition l'une par rapport à l'autre, qui se sont traduites par plusieurs conflits frontaliers et quatre guerres (Badie et Tolotti, 2007). Le Bangladesh se séparera à son tour du Pakistan dans les années 1970. Le Sri Lanka poursuivra pour sa part son cheminement historique particulier marqué par le conflit interne entre les Tamouls et les Cinghalais. Toutefois, ces constructions identitaires se réaliseront sur la base de la valorisation d'un patrimoine multiple, surtout en Inde, qui a d'ailleurs adopté une politique multiculturelle reconnaissant et soutenant certaines minorités sociales et religieuses. « L'unité dans la diversité » cette formule de Nerhu, premier ministre de l'Inde, a été le leitmotiv politique de la modernité dans cette région du monde.

De son côté, la quête identitaire québécoise s'est plutôt construite, dans un premier temps du moins, autour du mythe de l'homogénéité ethnique de la nation Canadienne française catholique. À l'instar de l'Inde, cette recherche identitaire a connu des moments difficiles. Le Québec était un territoire où vivaient des Nations autochtones. Il devint un territoire colonial français au 15^e siècle. Il fut cédé ensuite aux Britanniques en 1763. Les Canadiens français ont cependant lutté pour la survie de leur langue et de leurs institutions, d'abord avec le mouvement des patriotes au 19^e siècle puis avec le Front de libération du Québec dans les années 1960. Cette quête s'est par la suite positionnée sur le terrain politique et culturel vers la fin des années 1970. Le Québec a surtout mené sa recherche d'autonomie politique par la voie parlementaire, notamment sous la bannière du *Parti québécois* élu à la tête de la province pour la première fois en 1976. Cependant, quelles que soient les formations politiques au pouvoir, les questions linguistiques, culturelles, de même que l'autonomie du gouvernement du Québec, entre autres, en matière d'éducation et de développement social et économique ont toujours été à l'ordre du jour.

Quoiqu'il ait raté de justesse deux rendez-vous référendaires en 1980 et 1995 sur la question de la souveraineté politique, le Québec a pu acquérir davantage d'autonomie. Il a été reconnu comme une Nation récemment par le gouvernement canadien sans que cela lui donne cependant de pouvoirs accrus. Rappelons néanmoins que depuis 1977, le Québec est la seule province canadienne où le français est la langue officielle après l'adoption de la loi 101.

L'un des autres piliers du projet national québécois a été le principe de laïcité des institutions. Cette déconfectionnalisation s'est cependant opérée assez lentement à partir des années 1960. Récemment encore, les écoles avaient un statut confessionnel (Milot, 2008). Le Québec a aussi été la première province canadienne à récupérer d'importants pouvoirs en matière d'immigration qui lui permettent, entre autres, de sélectionner davantage d'immigrants francophones, et de déterminer sa propre politique d'intégration. Selon Helly (1996), le gouvernement québécois a développé une politique d'intégration qui suit un principe particulariste visant à réduire la discrimination et la marginalisation de certaines minorités et à reconnaître la contribution de groupes d'immigrants au patrimoine commun. La politique d'intégration québécoise privilégie aussi le rapprochement interculturel soit le dialogue entre les différents groupes ethniques, entre autres, par les activités culturelles, nous le verrons plus loin. Parallèlement, cette politique québécoise s'inscrit dans le contexte de la *Politique du multiculturalisme canadien* qui reconnaît davantage la pluralité culturelle dans sa définition politique intrinsèque et protège ainsi que valorise le patrimoine culturel des minorités ethnoculturelles. (Idem). Cette dernière a d'ailleurs force de loi depuis 1985.

À l'heure actuelle, l'Asie du Sud et le Québec se transforment et demeurent toujours en quête d'identité. L'instrumentalisation de la diversité culturelle et religieuse à des fins politiques, et plus encore la persistance d'inégalités économiques et sociales profondes ramènent de façon récurrente en Asie du Sud la question des frontières nationales et les crises communalistes dans l'actualité malgré les acquis formidables de la modernisation économique (Jaffrelot, 2006, Zins, 2002). Ce qui n'est pas sans influencer sur la formation des communautés en diaspora, notamment dans le cas des sikhs (Basran et Bolaria, 2003). De son côté, le Québec avec le grand débat public sur les accommodements raisonnables remet aussi la question identitaire à l'avant-plan, nous le verrons plus loin. D'autant plus que le profil de sa population native est en pleine mutation avec la stagnation de sa croissance démographique et son vieillissement. L'augmentation de l'immigration internationale, l'apport culturel de plusieurs générations d'immigrants et la multiplication des unions mixtes, surtout à Montréal, sont des facteurs qui modifient la donne démographique. La diversité ethnoculturelle devient de plus en plus, comme dans toutes les sociétés modernes, un élément incontournable de sa trame sociale. Cette diversité intègre graduellement davantage le paysage québécois, mais demeurera vraisemblablement pressée de s'inscrire dans le projet politique national francophone.

Ce bref retour historique sur l'Asie du Sud et le Québec a fait ressortir certaines différences. Il nous a aussi, et, surtout, permis de dégager certains points de convergence entre les cheminements politiques et culturels indien et québécois notamment sur le plan de l'importance de la quête d'autonomie et de la culture comme leviers identitaires. Nous verrons plus loin qu'ils donnent lieu à des rencontres interculturelles étonnantes qui participent à la structuration de nouvelles appartenances.

2. De l'Asie du Sud au Québec

2.1 Parcours migratoire

Au Canada, l'histoire de l'immigration des Sud-Asiatiques débute modestement à la fin du 19^e siècle. Ce n'est pas la distance géographique qui explique ce faible flux migratoire. Au contraire, le Canada était plutôt une destination de choix pour beaucoup d'immigrants, du moins sur le plan économique. Les obstacles à leur immigration furent plutôt d'ordre politiques et légaux. Dès 1909, après des émeutes anti-asiatiques, le gouvernement canadien adopta une série de mesures qui eurent pour effet de limiter cette immigration. Entre autres, ces immigrants devaient payer une taxe d'entrée. De plus, le voyage qui les menait au Canada était tenu de se faire sans escale dans d'autres pays. Ces mesures discriminatoires rendirent l'entrée en territoire canadien des Indiens quasi impossible. Ceux qui les défièrent en subirent les conséquences. En 1914, le navire *Komataga Maru*, dont la majorité des passagers étaient originaires du nord de l'Inde, avait dû faire escale en Chine avant d'arriver au Canada. Il s'est donc vu refuser l'entrée du port de Vancouver dans l'Ouest canadien et dut revenir en Inde. À leur retour, plusieurs passagers, surtout ceux de religion sikhe, furent tués ou emprisonnés (Basran et Bolaria, 2003). Pendant une longue période, le Canada a donc été, pour ainsi dire, fermé à l'immigration originaire de l'Inde. Seul un faible nombre d'immigrants de l'Asie du Sud purent, surtout en Colombie-Britannique, travailler dans des conditions du reste assez pénibles dans les secteurs forestier et agricole. Dans le meilleur des cas, une minorité d'entre eux fréquenta les universités de langue anglaise.

Ce n'est qu'avec l'abrogation des mesures et des lois discriminatoires en matière d'immigration vers la fin des années 1960, que la croissance numérique des Sud-asiatiques est devenue plus importante au Canada. Cette croissance a surtout été observée dans trois provinces : l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec. La Colombie-Britannique a reçu une immigration rurale originaire du Pendjab jusqu'à la fin des années 1970 (Nayar, 2004). L'immigration sud-asiatique est beaucoup plus diversifiée dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Dans cette dernière province, elle n'y prend de l'importance qu'à partir des années 1960 (Tableau 1)⁵.

Tableau 1: Immigrants de la minorité visible sud-asiatique au Canada et au Québec, par période d'immigration, 2006

Période d'immigration	Canada	Québec
Avant 1991	295 180	16 000
1991-1995	147 330	9 130
1996-2000	182 690	9 680
2001-2006	242 250	12 990
Total	867 450	47 805

Source: Recensement canadien 2006, Statistique Canada 2008

Au Québec, les premières vagues d'immigrants sont surtout composées de professionnels provenant des zones urbaines du nord de l'Inde. À partir des années 1970, l'immigration sud-asiatique se diversifie considérablement avec l'arrivée des premiers réfugiés.

Entre autres, les Goanais, ces Indiens originaires d'une ancienne colonie portugaise aujourd'hui État de l'Inde, qui durent quitter les colonies britanniques à la suite de la décolonisation de l'Afrique. Pendant cette période, l'immigration pakistanaise causée par les tensions frontalières récurrentes et les guerres avec l'Inde, notamment celle qui a mené à la création du Bangladesh, vient grossir le flux d'immigration sud-asiatique. À partir de la fin des années 1980, les conflits internes du Sri Lanka et du Pendjab ainsi que les conditions économiques et écologiques déplorable de certaines régions déracineront d'autres immigrants et réfugiés. Ainsi, le profil des groupes sud-asiatiques du Québec est aujourd'hui extrêmement diversifié au plan ethnique et religieux.

Les groupes immigrants sud-asiatiques sont longtemps restés plutôt invisibles dans les médias canadiens. Toutefois, la situation change à partir des années 1980. La montée des mouvements plus orthodoxes ou communalistes à l'échelle internationale a joué un certain rôle dans la stigmatisation de ces groupes. À cet égard, l'attentat terroriste perpétré par un groupe extrémiste sikh opérant dans l'Ouest canadien contre le vol 182 d'Air India en 1985 - où plus 300 canadiens d'origine indienne périrent - est un événement qui a fait couler beaucoup d'encre jusqu'à tout récemment. Les lacunes du processus judiciaire ont d'ailleurs été démontrées par une Commission royale d'enquête.

Ensuite, l'affaire du *kirpan*⁶ a également fait les manchettes de 2001 à 2006 (Potvin et al. 2008). Elle mérite qu'on s'y attarde, car elle suscita une levée de boucliers sans précédent au Québec et a eu un effet boule de neige sur plusieurs groupes issus de la nouvelle immigration.⁷Cette affaire, impliquait un élève sikh orthodoxe qui avait fait la demande de porter le kirpan à l'école. Elle a eu de nombreux rebondissements. Initialement, un accommodement avait été négocié entre les parents du jeune et la Commission scolaire pour permettre le port de ce symbole religieux à certaines conditions. Cependant, le Conseil d'établissement, instance composée de parents, s'y est opposé. Le cas a ensuite été déféré à différents tribunaux. Ces derniers ont fini par l'autoriser, en vertu du respect de la liberté religieuse protégée par les chartes internationale et nationale. Cette décision a été très mal reçue par la presse canadienne et l'opinion publique. Elle a suscité des débats et des dérapages racistes (idem).

Par la suite d'autres cas d'accommodements, pour les minorités juives et musulmanes ont également été montés en épingle par les médias. Une remise en question des politiques nationales d'intégration des immigrants et des droits de la personne s'ensuivit même. Peu après, le gouvernement du Québec a créé une commission nationale sur les accommodements raisonnables dont nous avons fait mention plus haut. Des organisations sud-asiatiques y ont d'ailleurs présenté des mémoires qui traitent de leurs problématiques de discrimination et de racisme et expliquent leurs croyances religieuses et revendiquent la liberté de les afficher dans l'espace public.

Par ailleurs, les musulmans sud-asiatiques ont subi les contrecoups de septembre 2001, notamment avec le renforcement des mesures de sécurité. Plusieurs affaires ont touché ce groupe confessionnel. Mentionnons la controverse des tribunaux islamiques en 2004 avec le rapport Boyd qui préconisait la légalisation

des tribunaux islamiques. Ce rapport a soulevé l'opinion publique canadienne. L'Assemblée nationale du Québec a même adopté une motion contre la légalisation de ces tribunaux en 2005 alors que les associations musulmanes du Québec n'avaient jamais fait la demande d'une telle légalisation. Par la suite, l'arrestation d'une quinzaine de présumés « islamistes », dont plusieurs étaient originaires de l'Asie du Sud, à Toronto en 2006 a aussi contribué à une stigmatisation de ces groupes. En 2007, l'enquête sur les liens entre les associations tamoules canadiennes et les *Tigres de libération de l'Eelam tamouls*, a également été rendue publique. Ces cas ont eu un traitement médiatique assez large, et parfois exagérément alarmiste qui a pu entraîner un raidissement de l'opinion et des réactions xénophobes à l'égard des Sud-Asiatiques. L'*Enquête sur la diversité ethnique* réalisée par Statistique Canada (Derouin, 2004) montre d'ailleurs qu'une proportion non négligeable de Sud-Asiatiques déclare être victimes de discrimination.

2.2 Concentration dans les quartiers centraux

En plus de la visibilité politique, les autres indicateurs classiques de l'émergence communautaire d'un groupe sont l'importance numérique, la concentration dans l'espace (Grafmayer et Joseph, 1984) et le marquage ethnique des quartiers. Depuis les années 1980, les commerces et les lieux de cultes sud-asiatiques se sont multipliés dans la région de Montréal (Poirier, 2006) avec la diversification religieuse notable de ce groupe (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de la population d'origine sud-asiatique du Québec selon les principales religions, 2001

Religion	Nombre	%
Bouddhiste	595	0,95
Chrétienne	10 175	16,25
Hindoue	22 535	36,00
Musulmane	18 315	29,27
Sikhe	7 945	12,70
Religions orientales	520	0,83
Autres religions	35	0,06
Aucune	2 465	3,94
Population totale	62 585	100,00

Source : Recensement canadien 2001, compilation spéciale MICC, gouvernement du Québec 2005

Les temples, gurdwara et mosquées de plus en plus imposantes font désormais partie du paysage de l'île et des banlieues de la région de Montréal. On retrouve souvent ces lieux de cultes de différentes confessions dans les mêmes quartiers surtout à Parc Extension et à Dollard-des-Ormeaux.

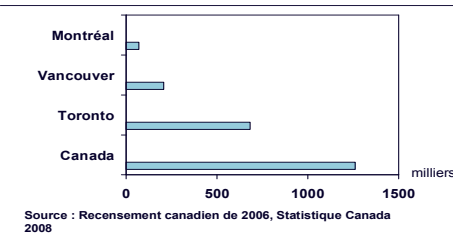
Leur construction a d'ailleurs plusieurs fois suscité des polémiques entre les riverains et les autorités municipales qui craignaient les impacts fiscaux, sociaux et urbanistiques de tels projets (Germain, et al. 2003).

Quoique certains puissent interpréter l'augmentation des lieux de cultes non chrétiens comme un phénomène de repli de ces groupes sur eux-mêmes, on peut aussi en faire une lecture différente, notamment lorsqu'on prend en compte les contextes des pays d'origine, surtout celui de l'Inde. Dans ce pays, depuis les années 1980, des religions qui étaient peu présentes dans l'espace public sont plus ostentatoires aujourd'hui sous l'influence des religions chrétiennes et avec le développement d'une nouvelle classe moyenne qui a désormais les

moyens d'investir dans ses lieux de cultes plus imposants (Jaffrelot, 2006). L'hindouisme, par exemple, était dans le passé plus tourné vers les pratiques religieuses domestiques alors qu'aujourd'hui ces rituels se déroulent plus fréquemment dans des temples imposants. Pareillement, les groupes immigrants sud-asiatiques du Québec, de plus en plus importants sur le plan numérique nous le verrons, disposent de plus de ressources aujourd'hui qu'au début de leur implantation au Québec. Ils peuvent donc financer des infrastructures spécialisées qui ne passent plus inaperçues dans la ville.

Un autre indicateur de communalisation est la croissance de l'effectif du groupe. Les Sud-Asiatiques sont de plus en plus nombreux au Canada ces dernières années. Ils sont aussi plus concentrés dans les agglomérations urbaines, comme nous l'avons vu plus haut. En 2006, on dénombrait plus d'un million de ressortissants originaires de l'Inde et d'autres pays sud-asiatiques au Canada (Statistique Canada, 2008). Les projections démographiques prévoient que ce groupe d'immigrants sera l'un de ceux qui connaîtront la croissance la plus importante d'ici 2017 (Bélanger et al, 2005). Il faut souligner l'importance numérique des groupes sud-asiatiques beaucoup plus modeste au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Il est probable que les défis d'intégration supplémentaires pour ces immigrants qui connaissent rarement le français avant leur arrivée au Canada expliquent cet état de fait. La rigueur du climat québécois comparativement à ceux des deux autres provinces serait peut-être aussi un autre facteur explicatif de la réticence de ces immigrants à faire du Québec leur premier choix d'établissement (Schellenberg et Maheux, 2007).

Graphique 1 : Répartition de la minorité visible sud-asiatique, Canada et régions métropolitaines, 2006



On observe également une grande concentration spatiale résidentielle, des Sud-Asiatiques de toutes origines nationales et religieuses dans certains quartiers des régions métropolitaines de Vancouver, Toronto et Montréal, phénomène généralisé à l'ensemble des groupes immigrants.

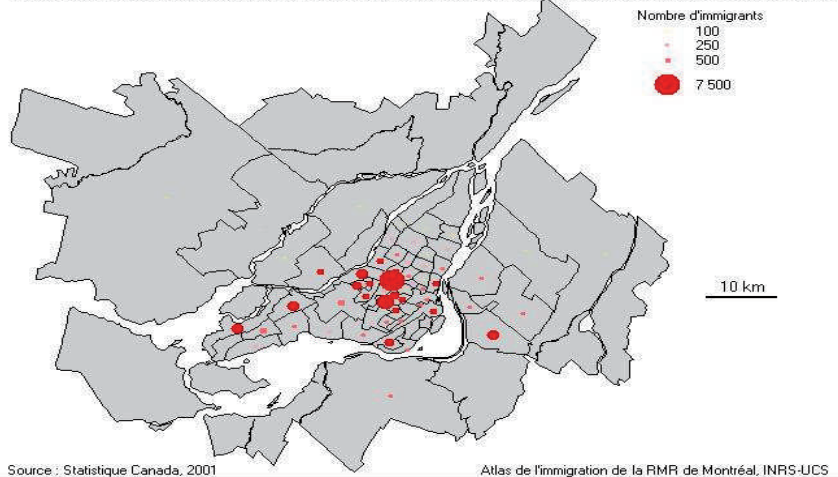
Cependant, les Sud-Asiatiques sont davantage spatialement isolés par rapport à la population native que d'autres groupes d'immigrants notamment à Montréal (Apparicio et Rivest, 2006) et cette tendance s'est accentuée depuis les dernières années comme en témoigne l'indice d'isolement de ces groupes qui a triplé dans les trois villes considérées (Hou et Picot, 2004). Il est à noter que la concentration varie selon les sous-groupes sud-asiatiques. À Montréal, le groupe de religion hindoue est moins fortement concentré que le groupe de religion sikhe dans le quartier de Parc Extension mais les chiffres absolus sont faibles (Apparicio et al. 2006).

Ce phénomène de concentration semble lié à des facteurs socio-culturels à Toronto et à Vancouver où les Sud-Asiatiques sont regroupés dans des agglomérations de banlieues mixtes au plan économique (Balakrisnan et al., 2005). Notamment, les valeurs familiales contribueraient à une certaine pérennité de l'unité familiale

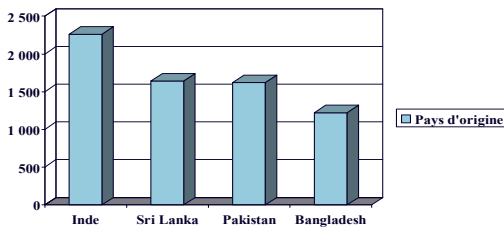
traditionnelle (Tran et al. 2005). À cet égard, la taille relative plus élevée de leurs ménages par rapport à ceux des natifs révèle en tout cas une dynamique familiale plus prégnante (Rose et al. 2006). À Montréal cependant, bien que les facteurs culturels constituent aussi une cause de regroupement qui permet, entre autres, de partager des services et des ressources (Germain, 2004) nous avons exploré l'hypothèse de l'agrégation par contrainte économique, nous y reviendrons (Fiore, 2008). Les Sud-Asiatiques y sont, en effet, concentrés dans des zones modestes et même défavorisées situées au centre de l'île de Montréal : Parc Extension, Côte-des-Neiges (Savane et Parc-Kent) et Saint-Laurent. C'est l'un des groupes les plus concentrés de la région de Montréal. Il importe cependant de mentionner qu'il y a des Sud-Asiatiques dans les quartiers de classe moyenne comme LaSalle et plus aisée de la banlieue comme Brossard et Dollar-des Ormeaux.

Carte n° 1

Répartition spatiale des immigrants appartenant à la minorité visible sud-asiatique, RMR de Montréal, 2001



Graphique 2 : Immigrants admis de 1991 à 2001 selon les principaux pays de l'Asie du Sud dans le quartier Parc Extension, 2001



Source: Recensement canadien 2001, compilation spéciale Ville de Montréal

Dans les quartiers où ils sont très concentrés, on observe que les groupes de sud-asiatiques de différents pays, langues et religion cohabitent et partagent nous le verrons plus loin des services. À Parc Extension par exemple, on retrouve des immigrants de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka (graphique 2).

Tableau 3 : Répartition de la population active expérimentée d'origine sud-asiatique par professions et sexe, 2001

Professions	Femmes %	Hommes %	Total	%
Gestion, affaires, finance	24,9	21,1	5 970	22,4
Sciences et santé	9,9	10,5	2 740	10,3
Sciences sociales, enseignement et autres	9,2	5,9	1 935	7,3
Ventes et services	20,2	24,6	6 080	22,9
Métiers, transport, et autres	3,0	12,5	2 360	9,0
Transformation, services et autres	32,8	25,4	7 485	28,1
Population active	100,0	100,0	26 570	100,0

Source : Recensement canadien 2001, compilation spéciale MICC, gouvernement du Québec, 2005

On en retrouve cependant le tiers dans les domaines des affaires, des sciences et de l'administration. Le secteur des ventes et des services comprend, quant à lui, près du quart de la population active de ces groupes.

La concentration des Sud-Asiatiques dans des zones plus pauvres de Montréal s'explique évidemment par leur immigration récente et leur condition économique. Près de la moitié de la population active expérimentée se répartit dans des catégories professionnelles peu spécialisées comme les métiers, le transport et la fabrication (Tableau 3).

Tableau 4 : Répartition de la population d'origine sud-asiatique selon le niveau de scolarité par sexe, 2001

Scolarité	Femmes %	Hommes %	Nombre	Total %
Secondaire incomplet	36,2	30,6	15 615	33,2
Secondaire	17,3	16,2	7 880	16,7
Formation post-secondaire et métiers	25,0	26,7	12 180	25,9
Études universitaires	21,6	26,5	11 380	24,2
Pop. 15 ans et +	100,0	100,0	47 055	100,0

Source : Recensement canadien, compilation spéciale MICC, gouvernement du Québec, 2005

Conséquemment, le revenu médian de ce groupe est près de deux fois moins élevé que celui de la population native et il a un taux de chômage de plus du double (Gouvernement du Québec, 2005). Cette situation économique précaire est en partie attribuable à une faible diplomation. Près du tiers de la population âgée de 15 ans et plus, n'a pas terminé d'études secondaires (Tableau 4).

Tableau 5 : Langue utilisée le plus souvent au travail par la population d'origine sud-asiatique, 2001

Langue	Femmes %	Hommes %	Nombre	Total %
Français	14,1	10,9	3 625	12,2
Anglais	70,0	72,9	21 405	71,7
Autres	2,3	2,4	710	2,4
Multiples	13,6	13,8	4 085	13,7
Total	100,0	100,0	29 825	100,0

Source : Recensement canadien, compilation spéciale MICC, gouvernement du Québec, 2005

Nous observons d'ailleurs que la grande majorité des Sud-Asiatiques parlent anglais au travail contrairement aux autres groupes d'immigrants récents (Tableau 5).

Par ailleurs, la proportion de personnes sud-asiatiques ayant réalisé des études universitaires est nettement supérieure à celle de la population native du Québec, soit de près de 25 % contre 14 %, ce qui traduit les grands contrastes que présente ce groupe. Toutefois, l'arrivée relativement récente de ces immigrants scolarisés et leur faible maîtrise du français ne facilitent pas leur insertion économique.

En outre, la non-reconnaissance des diplômes de ces immigrants serait un autre facteur contribuant à ralentir leur entrée sur le marché du travail. La discrimination raciale et religieuse, dont nous avons parlé plus haut, se juxtaposerait aux obstacles économiques et freinerait leur pleine participation économique.

Néanmoins, une proportion non négligeable des immigrants plus scolarisés possède les atouts nécessaires leur permettant de faire des percées intéressantes surtout dans les domaines des affaires et des sciences. Ces derniers assument aussi un rôle social indéniable dans la collectivité québécoise, nous le verrons plus loin.

2.3 L'émergence de nouveaux liens sociaux au Québec

Les réseaux ou organisations des immigrants sont souvent considérés comme plus fermés sur eux-mêmes, car ils sont réputés créer un lien social qui unit les immigrants entre eux plutôt que de générer des ponts ou des liens avec la société hôte. Cependant, nos observations du fonctionnement des organisations sud-asiatiques du Québec nous amènent à proposer que les liens sociaux créés par les associations immigrantes peuvent aussi comporter une valeur inclusive ou, qu'à tout le moins, ils n'entravent pas nécessairement le développement de liens avec la société hôte.

Au Québec, la concentration spatiale des Sud-Asiatiques et leur volonté d'affirmer davantage leur présence par un certain marquage du territoire dans certains quartiers ne semblent pas correspondre à un isolement social complet malgré la conjoncture politique sensible des dernières années à l'égard de l'immigration dont nous avons parlé plus haut. Si la majeure partie des organisations de ces groupes sont localisées sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal, il n'en demeure pas moins que plusieurs d'entre elles ont développé des collaborations formelles et informelles avec le réseau associatif et les institutions de la société hôte leur permettant de faciliter l'accès de leurs membres ou de leurs usagers à des ressources essentielles à leur insertion notamment à celles des services sociaux et de santé. Néanmoins, en dépit de son ouverture, le réseau communautaire sud-asiatique au Québec est assez complet. Il comporte une vaste gamme d'organisations culturelles, sociales, de loisirs, éducatives, religieuses tout comme le réseau des organismes de la société hôte. Ce réseau comprend plusieurs organisations séculières qui entretiennent des liens avec le réseau communautaire de la société hôte ou encore avec les organisations d'autres groupes ethniques, ce qui est moins fréquent chez les organisations sud-asiatiques de Vancouver où la vie communautaire gravite surtout autour des lieux de culte et est davantage isolée des organisations de la société hôte (Nayar, 2004). De plus au Québec, les missions et le fonctionnement de plusieurs organisations sud-asiatiques sont comparables à celles que l'on retrouve chez les associations composées majoritairement de natifs. Certaines associations religieuses sont même plus démocratiques sur le plan du fonctionnement que ce que l'on observe parfois dans la société hôte chez les catholiques. Par exemple, les temples et les gurdwaras ont des conseils d'administration séculiers où l'on peut retrouver des femmes. Ces derniers ont droit de regard sur la gestion et sur toutes les activités religieuses. Par exemple, les religieux des lieux de cultes sont choisis par ces conseils d'administration autant en fonction de leurs

compétences religieuses que de leurs habiletés sociales. La vie communautaire des Sud-Asiatiques du Québec est donc plus ouverte qu'il n'y paraît de prime abord et s'arrime relativement bien aux réseaux de la société hôte.

Voyons à travers les principales étapes de l'évolution du réseau communautaire sud-asiatique des exemples de liens créés tant à l'intérieur de leurs propres frontières ethniques qu'à l'extérieur. Dès les années 1960, avec l'arrivée de la première vague d'immigration très scolarisée en provenance de l'Inde, leur vie communautaire s'organise à Montréal. La mission des premières organisations était essentiellement culturelle avec, par exemple nous le verrons plus loin, l'enseignement de la danse indienne. Pour les premiers immigrants provenant de milieux plus aisés, l'un des besoins essentiels était de pouvoir rester en contact avec leur culture d'origine. Ils voulaient recréer une vie communautaire pouvant suppléer à l'absence des liens traditionnels de la famille élargie et de la caste. Cette vie communautaire a permis des interactions entre membres de diverses religions, régions et nations de l'Asie du Sud.

À partir des années 1980, le réseau communautaire se consolide avec les associations parapluies qui regroupent des organisations ou des membres des sous-groupes sud-asiatiques différents. Deux centres communautaires séculiers sont créés l'un pour l'ensemble des groupes avec un volet important pour les personnes âgées et les plus démunis et l'autre pour les femmes. Le premier centre est surtout financé par les membres de la communauté elle-même, quelles que soient leur origine nationale et leur confession religieuse plutôt que par les différents paliers de gouvernement. Le centre des femmes reçoit, pour sa part, un soutien de la municipalité, du gouvernement du Québec et du gouvernement canadien. Ces deux centres sont ouverts tant à des individus de confession sikhe, hindoue ou musulmane originaires des pays de l'Asie du Sud et des Caraïbes. À cette époque, les premiers lieux de cultes sont également construits.

L'événement d'*Air India* au milieu des années 1980 et des nouvelles vagues d'immigrations, surtout de réfugiés et de demandeurs de statut de réfugiés en provenance de l'Afghanistan, du Nord de l'Inde, du Bangladesh et du Sri Lanka, a également coïncidé avec l'augmentation de certaines tensions intercommunautaires entre les Sud-Asiatiques. Avec la diversification linguistique, ethnique et religieuse, le réseau communautaire s'est légèrement fragmenté et diversifié. Toutefois, des liens et des échanges existent entre les Sud-Asiatiques de diverses origines nationales, régionales ou confessions religieuses, notamment en raison de la cohabitation de ces groupes dans les mêmes quartiers, qui se manifestent lors des fêtes populaires.

Le grand dynamisme de la vie communautaire de ces groupes est un élément qui constitue un facteur indiquant une communalisation, ou à tout le moins, le sentiment d'appartenir à un groupe sud-asiatique ou indien. Au plan interne, les *frontières ethniques* entre les divers groupes sud-asiatiques eux-mêmes demeurent relativement floues et changeantes suivant l'évolution de la situation de ces groupes au Canada et dans les pays ou régions d'origine. En tout cas, les expériences de cohabitation interethnique dans leurs pays d'origine ou en diaspora expliquent également une relative ouverture des sous-groupes les uns

par rapport aux autres même si certaines tensions intercommunautaires refont surface ponctuellement.

Pour les immigrants plus anciens, la nécessité de collaboration créée par des ressources limitées des immigrants, à leur arrivée du moins, « contraint » aussi certainement une plus grande solidarité dans leurs premières années d'établissement qui explique l'émergence d'une communauté sinon d'une appartenance communautaire post-migratoire commune (Fiore, 2008). De plus, la proximité de la vie de quartier expliquerait aussi ces rapprochements. Rappelons que les Sud-Asiatiques de toutes origines se concentrent surtout dans deux quartiers (Parc Extension et Côte-des-Neiges) relativement modestes notamment lors de leurs premières années d'établissement, nous l'avons mentionné plus haut. Par ailleurs, les politiques municipales, provinciales et fédérales encouragent également une certaine mise en commun des ressources et le développement de relations interculturelles. En outre, les Sud-Asiatiques se réuniraient aussi notamment plus volontiers pour obtenir un certain pouvoir politique, phénomène observé chez plusieurs groupes d'immigrants.

Les exemples de collaboration intergroupe entre Sud-Asiatiques sont multiples au Québec. Par exemple dans le quartier Parc Extension, une gurdwara a accueilli des hindous dont le temple était en reconstruction. Dans ce même quartier, les Sud-asiatiques organisent également chaque année le Défilé de l'unité, subventionné par la Ville de Montréal, qui regroupe des participants originaires de tous les pays d'Asie du Sud et constitue un moment privilégié pour établir des liens avec les représentants politiques des gouvernements fédéral, provincial et municipal de la société hôte. Les centres communautaires dispensent également des services à tous les immigrants sud-asiatiques indépendamment de leurs origines nationales, nous l'avons mentionné. Le développement de ce sentiment d'appartenance sud-asiatique ou indien ne signifie pas que le groupe est fermé sur lui-même. Les associations sud-asiatiques collaborent aussi avec des associations de la société hôte, notamment par le biais des tables de concertations de quartier, des organisations de concertation intersectorielle subventionnées par les paliers de gouvernement municipal, provincial et Centraide l'une des principales organisations caritatives de la région de Montréal (Poirier, 2006).

3. Le cas de la Fondation Kala Bharati

Nous voulons présenter de façon plus approfondie un cas qui constitue un exemple d'interaction d'un organisme sud-asiatique avec la société hôte moins contrainte cette fois par les nécessités matérielles ou politiques. Cet exemple illustre le potentiel interactionnel multiple d'une activité artistique traditionnelle pratiquée par les immigrants en même temps que les liens qu'elles peuvent générer qui unissent tant les immigrants sud-asiatiques entre eux qu'ils les lient aussi avec les membres de la société hôte. La *Fondation Khala Bharati* est un centre de danse néo-classique indienne de style *Bharata Nātya*. Cette fondation a été créée à Montréal en 1981. Elle enseigne un art dont les origines sont anciennes. La danse sacrée du *Bharata Nātya* est l'un des aspects de la religion hindoue.⁸ Après plusieurs siècles d'oubli, surtout pendant

l'époque coloniale britannique, cette danse a connu une formidable renaissance au 20^e siècle devenant un symbole fort de l'identité indienne contemporaine.

À l'origine, cet art était transmis par des *gourous* uniquement aux membres d'une même famille. À partir des années 1930, il est enseigné à un public plus large en Inde et en diaspora. Pour les immigrants professionnels indiens scolarisés et plutôt occidentalisés, la pratique de cette danse était un moyen de maintenir les liens avec leur culture d'origine (Nyogi-Nakra, 2003). Ces écoles de danse se sont donc multipliées au Canada et aux États-Unis. Nous en avons répertorié deux à Montréal. La *Fondation Kala Bharati* a la particularité d'avoir permis aux non hindous d'y avoir accès gratuitement dans les années 1980 :

Le Québec avait fait tellement de choses pour moi en m'ouvrant des possibilités professionnelles, en m'acceptant. Je désirais contribuer à la société québécoise à mon tour. C'est pour cela que nous avons ouvert le centre aux Québécois de toutes origines. Notre devise était : « Par la danse, le rapprochement. »

Présidente fondatrice et directrice artistique *Fondation Kala Bharati* (Traduction libre par l'auteur)

C'est un modèle intéressant de don de l'étranger à la société hôte (Godbout, 1992). Les fondateurs de l'organisation, un couple de professionnels indiens très scolarisés aujourd'hui retraités, ont en effet très bien réussi professionnellement au Québec. Ils voulaient, en quelque sorte, transmettre à la société québécoise une partie de leur héritage culturel. Cet enseignement est pour eux non seulement un loisir, mais aussi une manière de vivre, de penser et de dialoguer, tant dans l'entre soi de la communauté indienne, qu'avec des personnes d'autres confessions religieuses. C'est à la fois un art et une forme de spiritualité ouverte sur l'autre dans l'esprit réformateur des ancêtres de la fondatrice de l'organisme.⁹



Photo 1 : Troupe de danse *Kala Bharati* en costume traditionnel
Photographie de Michel Neveu

La mission de la fondation a évolué considérablement d'une école pour les enfants, à une troupe de danse pour finalement devenir un centre reconnu dans plusieurs pays du monde. Les activités de ce centre sont diversifiées. Il donne une éducation mixte aux jeunes filles et garçons de toutes origines et confessions religieuses. Des présentations sont aussi réalisées dans le réseau des écoles publiques. La fondation présente également des spectacles au Canada et

en Inde. Elle a aussi produit un livre sur l'enseignement de la danse et a créé un site internet interactif où l'on peut faire l'apprentissage de cet art. De plus, elle réalise des activités de rapprochement interculturel (Nyyogi-Nakra, 2007). Le centre garde un contact étroit avec l'Inde où l'école a des filiales, et où les chorégraphies créées à Montréal ont eu un grand succès.

C'est l'une des organisations sud-asiatiques à inclure des membres d'autres origines, surtout des Canadiens français. Son membership n'est pas lié à l'origine ethnique ou à la confession religieuse. Toute personne qui fait de la danse ou qui participe à l'organisation des activités peut devenir membre. La majorité des familles qui participent aux activités de l'école sont hindoues, mais on retrouve aussi des familles chrétiennes.

Ainsi paradoxalement, cette organisation avec une mission typiquement traditionnelle de transmission d'un art sacré hindou, activité de l'entre soi par excellence, est ouverte aux non hindous et crée même des partenariats avec la société hôte. Elle inclut des Canadiens-français à tous les niveaux de son organisation (participant, conseil d'administration). En outre, la présidente de l'organisation siège au conseil d'administration ou est membre de plusieurs regroupements artistiques canadiens prestigieux comme le *Conseil des arts du Canada*, le *Conseil des arts de Montréal*, le *Regroupement de la danse du Québec* et l'*Association Montréal Culture*.

L'interaction avec la société hôte va plus loin et induit une métamorphose de l'expression artistique traditionnelle. L'art du *Bharata Nātya* se transforme par sa rencontre et sa fusion avec la danse contemporaine québécoise.¹⁰ Le langage du *Bharata Nātya* enseigné dans ce centre s'en est trouvé modifié passant d'une gestuelle narrative plutôt individuelle aux chorégraphies de groupe caractéristiques de la danse contemporaine. Des expériences de fusion ont été réalisées avec du jazz et des poèmes japonais de style *haïku*.



Photo 2: Troupe Kala Bharati dans *Seasonscape* réalisé avec la Troupe Tangente
Photographie de Michel Neveu

L'exemple de la *Fondation Kala Bharati* illustre que des organisations ou des activités ethniques traditionnelles peuvent dépasser leurs *frontières ethniques* propres et permettent d'établir des liens sociaux tangibles. Le cas de la fondation reflète aussi les processus qui entourent le remodelage de traits culturels en diaspora, reflet d'une redéfinition des appartenances identitaires sud-asiatiques au contact de la société hôte.

4. La construction d'une appartenance « multiple »

La construction d'une nouvelle appartenance ethnique se traduit notamment par des modifications de la désignation et de l'*autodésignation* des groupes qui témoignent des métamorphoses complexes de leur appartenance communautaire et de leur identité. Dans le cas de Sud-Asiatiques du Québec, si dans les années 1950 l'appellation indienne était très utilisée, la désignation sud asiatique se généralise aussi comme dans plusieurs pays où se sont établis des immigrants de l'Asie du Sud. Elle est employée dans le recensement canadien et dans la littérature scientifique et les médias. Au Québec, une étude réalisée dans les années 1980 (Ledoyen, 1992) révèle que les immigrants de l'Asie du Sud s'autodésignent très souvent par l'appellation sud-asiatique. Cette appellation qui ne correspond pas à une affiliation nationale, religieuse ou linguistique aurait été internalisée à cause des liens de solidarité créée par l'histoire coloniale, et en raison de la discrimination subie par les immigrants sud-asiatiques en Occident (idem). Selon cette même étude, les ressortissants de l'Asie du Sud s'identifient simultanément à l'Inde. La référence à l'Inde n'étant pas nécessairement ici, liée à l'État que nous connaissons aujourd'hui, mais plutôt au territoire de l'époque coloniale et même précoloniale. Nos propres recherches suggèrent que ces autodésignations se maintiennent. Elles se reflètent également, nous l'avons vu, sur le mode de regroupement de ces groupes ainsi que dans l'appellation et la structuration de leurs organisations.

Cette « unité » des immigrants de l'Asie du Sud constituerait la face externe de la frontière ethnique de la communauté par rapport à la société hôte alors que par ailleurs, d'un point de vue interne, les clivages religieux et nationaux de la « communauté sud-asiatique » demeureraient, mais seraient moins importants que dans les pays d'origine. Ces clivages constitueraient en quelque sorte *les frontières internes* de la communauté. Cependant, l'appartenance postmigratoire indienne combine également des dimensions québécoise et canadienne :

Il m'est difficile de définir mon identité. Elle me semble avoir tellement de composantes. Je m'identifie à différents mondes à cause de mon milieu d'origine et de ma profession d'ingénieur. J'ai mes propres limites identitaires à cause de ma langue et de ma culture hindoue. Cependant, je m'identifie aussi au sens de la justice sociale des Québécois. Je m'identifie avec la liberté et l'ouverture de la société dans laquelle je vis. L'identité a pour moi plusieurs facettes. Je pense qu'en immigrant j'ai laissé derrière moi beaucoup de choses et adopté de nouvelles habitudes culturelles alors il m'est impossible d'avoir une idée unique de mon identité.

Membre de la *Fondation Kala Bharati*, âgé de 70 ans, immigré au Québec dans les années 1960. (Traduction libre par l'auteur)

La dualité identitaire semble aller de soi pour les immigrants de première génération, mais elle est perçue comme moins forte pour les jeunes :

Je suis ici depuis près de 20 ans et j'ai aujourd'hui deux pays: mon pays adoptif et l'Inde. Je joue au hockey et au cricket. Je suis à la fois canadien et indien mais mes enfants sont à 100 % canadiens parce qu'ils sont nés ici.

Président de l'*Organisation Inde-Canada*, âgé de 49 ans immigré au Québec il y a 20 ans (Traduction libre par l'auteur).

La réalité identitaire de ces jeunes semble cependant plus complexe. L'attachement à l'identité indienne persisterait :

Il subsiste des liens avec l'Inde, notamment la langue, la nourriture, nos vêtements, nos coutumes. Nous faisons nos célébrations à la maison. Nous ne fréquentons pas les temples.

Président du *Conseil Inde-Québec* âgé de 35 ans immigré au Québec à un très jeune âge (Traduction libre par l'auteure)

Cette appartenance indienne se transformerait donc avec le temps en conservant des éléments d'origine et en y incorporant simultanément des éléments culturels de la société hôte en les réinterprétant bien sûr. Cette réinterprétation identitaire serait plus fréquente chez les plus jeunes à travers la socialisation de l'école¹¹:

Je suis hindou quelque soit ce que cela signifie. Pour moi, l'hindouisme est une manière de vivre de respecter les gens, de ne faire de mal à personne. Je ne vais pas nécessairement au temple, car je ne crois pas que cela soit nécessaire. Nous n'avons pas besoin de cet hindouisme-là. J'ai étudié les religions et j'y crois, mais de manière moins stricte. Selon moi, les légendes et les mythes racontent à leur manière comment vivre de façon harmonieuse. En tant qu'artiste, ces textes sont pour moi l'expression d'une quête spirituelle encore valable dans la vie moderne. (idem)

L'appartenance postmigratoire indienne aurait ainsi plusieurs facettes. Des œuvres littéraires récentes portent d'ailleurs sur ce phénomène identitaire multiple présent surtout chez des jeunes immigrants sud-asiatiques comme la nouvelle «*The Namesake* » de Jhumpa Lahiri. Cette appartenance « multiple » reflète une réalité en transition. Elle se composerait des diverses couches identitaires héritées des générations passées et du vécu prémigratoire, mais réinterprétées de façon plus globale au fil du parcours migratoire. À cet égard, une autre enquête suggère que certains jeunes originaires de l'Inde nés ici conservent un attachement pour les coutumes indiennes à cause de la perpétuation des liens de la famille et de la caste ainsi que de la religion (Bibeau et al., 2002). Cette identité postmigratoire multiple semble quelque peu difficile à accepter pour les Canadiens-français, dont l'identité, nous l'avons vu précédemment, est plutôt construite autour du mythe de l'homogénéité culturelle et linguistique. Elle est d'autant plus difficile à admettre que souvent, les personnes originaires de l'Inde parlent moins fréquemment le français à leur arrivée au Québec que d'autres immigrants. Les immigrants sud-asiatiques qui sont arrivés très jeunes au Canada ou ceux de deuxième génération se perçoivent néanmoins comme des Québécois à part entière et souhaiteraient être reconnus comme tels avec leur idiosyncrasie religieuse ou culturelle :

J'ai toujours vécu ici, mais il y a une chose qui m'exaspère c'est lorsque des jeunes du Québec me disent : « C'est ma province, c'est mon Québec ». J'ai 40 ans et je suis au Québec depuis plus longtemps qu'eux, je paie des taxes. Je suis Québécoise moi aussi, mais les gens me demandent toujours quelle est ma nationalité....Je ne veux pas être critique, mais je tiens à vous le dire (rire).

Secrétaire du *Conseil sikh canadien*, âgée de 40, elle a immigré au Québec à un très jeune âge. (Traduction libre par l'auteure)

Cette reconnaissance de la légitimité d'une identité « multiple » des jeunes serait d'autant plus souhaitable qu'elle pourrait être une plus-value en cette période de mondialisation où des liens plus étroits se tissent au-delà des frontières nationales et où l'habileté à bâtir des ponts devient sans contredit un atout :

Vous savez j'ai deux appartenances si pour une raison ou une autre l'Inde et le Canada deviennent des rivaux, j'essaierais de créer des ponts parce que je suis aussi à l'aise dans les deux cultures. L'une comme l'autre ne me sont pas étrangères.

Éditrice du *Journal Bharat Times* âgée de 38 ans, elle a immigré au Canada à un très jeune âge. (Traduction libre par l'auteure)

Conclusion

Les immigrants originaires de l'Inde du Québec vivent un certain isolement en raison de barrières linguistiques, culturelles et économiques, à tout le moins pendant leurs premières années d'établissement. De plus, les tensions politiques internationales récentes qui stigmatisent les groupes sud-asiatiques ne facilitent pas leur intégration.

Par ailleurs, les Sud-Asiatiques arrivent à contrer les effets négatifs de cet isolement au Québec peut-être plus qu'ailleurs au Canada. Certains points de convergence culturels et politiques entre l'Asie du Sud et le Québec, communs aux sociétés qui ont lutté pour leur autonomie, y sont pour quelque chose. Néanmoins, cette ouverture est surtout attribuable à leur interaction avec la société hôte qui génère un de nouveaux liens sociaux tangibles. Les groupes originaires de l'Inde arrivent grâce à leur réseau communautaire relativement complet et diversifié à multiplier les relations sociales à l'extérieur des limites de leurs *frontières ethniques*. Ce processus interactionnel est ponctuellement appuyé par la société hôte qui met en œuvre des programmes et des activités de rapprochement interculturel à l'échelle locale.

De cette interaction naît une nouvelle appartenance multiple qui combine des éléments de la culture d'origine et ceux de la société québécoise. Cette appartenance est le reflet d'un processus d'insertion graduelle de ces groupes immigrants à une société francophone en mouvement qui développe peu à peu sa trame sociale en relation avec une « nouvelle » Altérité.

Notes

¹ Je remercie Annick Germain pour ses commentaires et sa direction scientifique. J'exprime aussi toute ma gratitude à Mamata Nyogi-Nakra et à Bans Nakra qui m'ont accordé leur temps et leur amitié. Nous formulons aussi nos remerciements à Michel Neveu pour les crédits photographiques.

Les propos n'engagent que l'auteur.

² Référence au documentaire *Un coin du ciel*, Les Productions Virage 2007 réalisé par Karina Goma sur le quartier montréalais de Parc Extension.

³ Cet article se base sur plusieurs sources historiques et statistiques ainsi que sur l'analyse d'entrevues menées auprès d'informateurs-clés et de leaders sud-asiatiques en 2006 surtout dans la région de Montréal.

⁴ Voir *Le Québec est convié au défi de la diversité*, *Le Devoir* 15 août 2007. Rappelons que le gouvernement du Québec a réalisé en automne 2007 la *Commission de consultation sur les pratiques*

d'accommodements raisonnables reliés aux différences culturelles. L'accommodement raisonnable est une expression juridique canadienne désignant l'ensemble des mesures que peuvent prendre les institutions et les entreprises pour minimiser la discrimination dont un individu pourrait être victime en vertu des motifs invoqués dans les chartes canadienne et québécoise.

⁵ La loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme des personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou n'ont pas la peau blanche. Cette catégorie est autodéclaratoire.

⁶ Le *kirpan* est une arme symbolique similaire à un poignard porté par les sikhs baptisés du groupe des *kalsas*. Il symbolise la lutte contre l'oppression et l'injustice.

⁷ En 2006 près de 35 éditoriaux, 66 lettres de lecteurs et 247 commentaires sur blogue dans la presse écrite francophone du Québec.

⁸ C'est l'une des plus anciennes danses classiques indiennes originaires du sud de l'Inde (environ 500 av. J.-C.). Selon la mythologie, cette danse est considérée comme le cinquième Veda hindou, la danse du feu. À l'origine, elle était dansée dans les temples hindous. Après être tombée dans l'oubli elle est aujourd'hui la danse néo-classique indienne la plus populaire tant en Inde que dans la diaspora. Ce style de danse a diverses appellations notamment Bharatha Nātyam (Académie de musique de Madras). Ce centre a adopté l'appellation sanskrite Bharatha Nātya que nous utiliserons ici.

⁹ La grand-mère de la fondatrice a ouvert la première école pour fille dans sa province. De plus, son grand-père faisait partie du mouvement de réforme hindoue *Brahmo Samaj of India* qui prônait l'abolition des castes et l'émancipation des femmes.

¹⁰ Avec la *Troupe de danse contemporaine Tangente*, reconnue internationalement, la Troupe *Kala Bharati* a créé une œuvre sur le thème des saisons. Cette œuvre a été produite à la Place des Arts et a bénéficié de l'appui financier du *Programme de soutien à l'interculturalisme*, programme conjoint de la Ville de Montréal et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

¹¹ Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 101 les enfants des immigrants doivent fréquenter l'école publique de langue française.

Bibliographie

Apparicio, P. et Rivest. 2006. *La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle*, Centre de recherche internationale et interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, publication IM - n°28, février 2006.

Apparicio, P. et al. 2006. *Atlas de l'immigration de la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2001*, Centre Urbanisation, Culture et société de l'Institut national de la recherche scientifique, 2006.

Badie, B. et Sandrine Tolotti. 2007. *L'état du monde. Annuaire économique géopolitique mondial 2008*, La Découverte\Boréal, Montréal.

Balakrishnan, T. R. et al., 2005. « Social Class versus Cultural Identity as Factor in the Residential Segregation of Ethnic Groups in Toronto, Montreal and Vancouver for 2001 », *Canadian Studies in Population*, vol. 32: 2, p. 203-227.

Barth, F. 2004 [1969]. *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Culture Difference*, Boston: Little Brown.

Basran, G.S. et S. Bolaria, 2003. *The Sikhs in Canada: Migration, Race, Class and Gender*, Oxford University Press.

Bélanger, A. et E. Caron-Malenfant. 2005. *Projections de la population des minorités visibles, Canada, provinces et régions 2001-2017*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, no 91-541-X1F au catalogue, disponible sur internet à l'adresse suivante :

www.statcan.ca/français/freepub/91-541-XIF2005001.pdf, consulté en avril 2008.

Bibeau, G. et al. 2002. Des jeunes hindous et Haïtiens de Montréal nous parlent de leur communauté, identité, marginalité et recherche d'aide. *Interculture*, cahier no.142, avril 2002, p.5-28.

Bilge, Sirma, 2004. *Communalisations ethniques postmigratoires : Le cas des «Turcs » de Montréal*, Collection des thèses du Centre d'Études canadiennes de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelles, n° 9.

Derouin, J.M. 2004. «Les asiatiques et le multiculturalisme dans les trois plus grandes villes du Canada : constats tirés de l'Enquête sur la diversité ethnique», *Nos diverses cités*, no.1 printemps 2004, p. 56-60.

Eid, P. 2007. *Ethnic and Religious Identity Building among Second Generation Youth in Montreal*, Mc Gill-Queen's University Press.

Fiore, Anna Maria, 2008 «Éléments d'histoire et de démographie des Sud-Asiatiques de Montréal: Prémices d'une communalisation ?» *Revue Diversité urbaines*, vol.8, printemps 2008.

Germain, A, et al. 2003. *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. INRS-UCS, mars 2003.

Godbout, J.T., 1992. *L'esprit du don*, Éditions La Découverte, 1992.

Gouvernement du Québec, 2005. *Portrait statistique de la population d'origine sud-asiatique, recensée au Québec en 2001*, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph. 1984. *L'école de Chicago: Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier.

Helly, D. 1996. *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994 : Un bilan documentaire des politiques*. Institut Québécois de recherche sur la culture. Les Presses de l'Université Laval.

Hou, F. et G. Picot, 2004. « Le visage ethnique des quartiers de Toronto, Montréal et Vancouver », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2004, p. 9-14.

Jaffrelot, C. (dir.). 2006. *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard-CERI.

Juteau, D.1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Ledoyen, A. 1992. *Montréal au pluriel : huit communautés ethnoculturelles de la région montréalaise*, Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture.

Markovits, C.1994. *Histoire de l'Inde moderne 1480-1950*, Fayard.

Milot, M. (2008) *La laïcité*. Montréal, Novalis, Collection 25 questions.

Nayar, K.E. 2004 *The Sikh Diaspora in Vancouver. Three Generations Amid Tradition, Modernity and Multiculturalism*. University of Toronto Press.

Nyogi-Nakra, M. 2003. « Explorations in Bharata Natyam Abroad ». *New Directions in Indian Dance* Edited by Sunil Kothari Marg Publications 2003 Mumbai, India.

Poirier, C. 2006. « Le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal », *Revue Diversité urbaine*, vol.6, n° 2, hiver 2006, p.51-61.

Potvin, Maryse, Geneviève Audet et Marie Mc Andrew, 2008. «Les discours d'opinion à l'égard du jugement du kirpan à l'école dans la presse québécoise » dans Marie Mc Andrew, Micheline Milot Jean-Sébastien Imbeault et Paul Eid, 2008 (sous la dir.), *L'accomodement raisonnable et la diversité religieuse. Normes et pratiques*. Actes du colloque prise en compte raisonnée de la diversité à l'école publique. Montréal: Fidès, 1^{er} trimestre 2008, p. 241-270.

Rose, D. et al. 2006. *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal*. Rapport de recherche SCHL, septembre 2006.

Schellenberg, G. et Hélène Maheux 2007. «Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : Faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.» *Tendances sociales canadiennes*, édition spéciale, avril 2007.

Statistique Canada 2008. Groupe de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupe d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006 - données échantillon (20%), Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit no 97-562-XCB 2006011 au catalogue, <http://www12.statcan.ca/français/census06/data>, consulté en avril 2008.

Thureau-Dangin, P. 2006. «Inde un autoportrait», *Courrier international*, hors-série, mars-avril-mai.

Tran, K. et al. 2005. « Les Sud-Asiatiques au Canada : l'unité dans la diversité » *Tendances sociales canadiennes*, Statistiques Canada, no. 11-008, p.23-29.

Zins, M.-J. (2002) *Pakistan. La quête de l'identité*, Paris, Collection Asie Plurielle, La documentation Française.